

Réunion des Délégués du Personnel

Service ISO Toulouse

21 mai 2014

COLLEGE UNIQUE			
TITULAIRES	PRESENT	SUPPLEANTS	PRESENT
Gilles BEAUFILS	X	Grégoire LEWIS	
Suzel LAVAGNE		Fabien MESSAGER	

Présents direction :

Alain WISLEZ
Stéphanie GIRAUD

Suivi des questions précédentes :

1. [Question DP février 2014] La note d'organisation, ainsi que les notes de nominations, ont-elles été publiées suite à la réorganisation d'ISO ? Si cela n'a pas déjà été fait, quelle est la date prévisionnelle de publication ?

Réponse :

La responsable qualité Direction ITS a fait un retour avec un certain nombre de demandes de modification fin avril. La nouvelle version de la note prenant en compte un certain nombre de remarques est repartie dans le circuit de validation qualité.

2. Passage à Windows 7 sur les PC Mobility : quand cela est-il prévu pour ISO ? Une formation à l'utilisation de ces nouveaux outils sera-t-elle organisée ? Une période de recouvrement XP/7 sera-t-elle mise en place au cas où la solution Windows 7 ne serait pas pleinement fonctionnelle dès sa mise en place ?

Réponse :

Le passage à Windows 7 sur les PC Mobility sera effectué dans le cadre du chantier SWIT (anciennement appelé GOYA)

1/ un package de documentation sera remis à l'utilisateur lors de la remise de son poste SWIT : il comporte un chevalet (comme celui de Office 2010) et des documentations sur les nouveautés du poste SWIT. D'autre part, des showrooms seront organisés sur les différents sites (une journée de showroom à TOULOUSE sera planifiée). Enfin, un intranet dédié est en cours de construction avec l'ensemble des informations sur le projet.

2/ il est prévu de garder le poste XP de l'utilisateur 5 jours pour éventuellement récupérer des données oubliées, ou, dans des cas bloquants, de faire un retour arrière. Normalement, l'analyse d'éligibilité des postes et les messages (vers l'utilisateur) qui précéderont l'opération seront normalement suffisamment explicites pour éviter ce retour en arrière.

3/ ISO sera traité par la proximité de VELIZY. La stratégie exacte du déploiement et sa planification précise sera faite en accord avec les personnes de Toulouse (avec Marc ALIX sur Vélizy).

Le déploiement généralisé commencera mi-mai, d'abord par les postes bureautiques et d'abord sur Vélizy. Les postes techniques (de développements par exemple, sur affaire) seront traités ensuite. Avec la notion d'éligibilité (applications compatibles, outils de dev. compatibles par affaire).

Les installations distantes de Toulouse ne seront pas traitées avant juillet, mais avec la même date de fin générale pour tout le parc TCS, c'est à dire fin décembre 2014.

Questions nouvelles :

1. Le véhicule de service est de plus en plus utilisé pour des déplacements de salariés en mission. Cela apporte des difficultés croissantes pour effectuer les déplacements inter-sites (PTC/Cnes) pour lesquels ce véhicule avait été provisionné. L'achat d'un second véhicule peut-il être envisagé ? Dans la négative, des restrictions d'utilisation pour les missions seront-elles mises en place pour ne pas perturber les échanges inter-sites.

Réponse : Il n'est pas possible aujourd'hui d'envisager l'achat d'un second véhicule. La voiture de service doit pouvoir être utilisée par l'ensemble des collaborateurs du service. Elle peut être utilisée pour des déplacements ne dépassant pas 300 kilomètres par jour/par conducteur. Il est nécessaire que les collaborateurs qui l'utilisent la réservent à l'avance en le précisant sur la cahier prévu à cet effet. Afin de permettre un usage pour tous du véhicule, il est demandé aux collaborateurs de veiller à anticiper les besoins de mouvements de matériel entre le parc du canal et le CNES en vue de permettre une planification des allers - retours.

2. Trois personnes se partagent actuellement les tâches d'assistante pour TCS Toulouse. Pour permettre une meilleure fluidité dans le traitement des demandes, la Direction peut-elle préciser le rôle et la répartition des tâches pour chacune de ces personnes ?

Réponse : A compter du 2 juin nous accueillons une nouvelle assistante pour l'équipe ISO. Cela permettra à Hélène de se consacrer entièrement à son rôle d'Approvisionneur local. Elle poursuivra son rôle de contact auprès de la communication interne. A compter du 2 juin, le point d'entrée de toute demande administrative sera Karine Gentes, notre nouvelle assistante. Toutes les tâches administratives seront prises en charge par l'assistante d'ISO. L'apprentie est en support de toute demande auprès de l'assistante.

3. Une nouvelle augmentation du tarif du restaurant du Cnes est applicable depuis début mai. Comment se positionne la Direction par rapport à ces hausses successives ?

Réponse : La direction a déjà mis en place une augmentation de la participation financière pour compenser l'augmentation de la TVA au 1er janvier 2014 (passage de 5,50€ à 5,70€). Il n'y aura pas de répercussion de la nouvelle hausse du prix du repas au CNES sur la participation Thales au repas sur 2014.

4. Pour les salariés en télétravail, comment s'effectue le remboursement des frais de repas ? Quel montant ? Sur présentation de quels justificatifs ?

Réponse : Sur ce point l'accord relatif au télétravail ne prévoit pas de remboursement.

5. La salle de réunion du PTC est occupée en permanence et il n'est pas rare de devoir effectuer une réunion « improvisée » dans un bureau. Les DP demandent à la Direction de prévoir la création d'une seconde salle de réunion lors d'une extension future des surfaces au PTC.

Réponse : La demande est pertinente. Nous la prenons en compte.

6. La nouvelle zone de bureaux investie au 1^{er} étage du PTC possède un système de badgeage différent des deux autres zones. Les plages horaires de badgeage sont-elles les mêmes que pour les autres zones ?

Réponse : Une action est en cours avec Thales Services pour pouvoir adapter le système de badgeage aux besoins de TCS.

7. Point économique ISO

Réponse : Un relevé de situation à fin avril a été transmis en séance.